



Mon employeur me demande de prendre un arrêt maladie

Par [girvin_old](#), le 09/11/2007 à 10:29

Bonjour

Voilà je suis actuellement en arrêt maladie, depuis 3 mois Je devais reprendre le 5 novembre 2007, mon médecin traitant voulait que je reprenne mon travail, moi également, quand je suis allé voir ma patronne, pour lui dire que je reprenais, elle n'avait pas fait le nécessaire auprès de la médecine du travail. La médecine du travail, ne pouvait pas me recevoir avant le 20 novembre. Ma patronne ma tous simplement demandé de retourné voir mon médecin traitant pour me remettre en arrêt de maladie. soit je me remettait en arrêt maladie soit je prenais un congé, sans solde. De plus cela fait 7 mois que je travail dans cette société de nettoyage et je n'ai toujours pas fait ma visite d'embauche. à t'elle le droit de me demander de me mettre en arrêt parce qu'elle n'as pas fait le nécessaire avant?

et je voulais également avoir un autre renseignement, voilà j'ai un contrat cdi. pour le ménage d'une école le contrat est de 14 h par semaine, ma patronne me fait des avenants pour d'autre chantier de nettoyage, qui part tous du contrat cdi, en à t'elle le droit?

merci, bonne journée